

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/1154

28 mars 2012

(12-1651)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

HARMONISATION DES NORMES ET CONFORMITÉ SANITAIRE ET PHYTOSANITAIRE (SPS) DANS LE CADRE DU PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE LIÉE AU COMMERCE 2 (ATLC 2)

Projet conjoint des Philippines et de l'Union européenne

La communication ci-après, reçue le 27 mars 2012, est distribuée à la demande des délégations des Philippines et de l'Union européenne.

Aperçu

- Le projet ATLC 2 est une initiative de coopération pour le développement lancée et menée conjointement par les Philippines et la Commission de l'Union européenne.
- L'Union européenne est un partenaire commercial important des Philippines et le projet ATLC 2 fournit le moyen nécessaire à la réalisation des possibilités d'accès aux marchés en tenant compte des prescriptions SPS et de celles relatives à la sécurité sanitaire des produits alimentaires.
- L'objectif spécifique est de "renforcer la capacité de certains organismes gouvernementaux et acteurs publics des Philippines" en vue d'une meilleure intégration au système commercial international.
- Il comporte les quatre volets suivants:
 1. Renforcement des capacités en matière de politique commerciale et de développement des exportations – aider à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie commerciale internationale cohérente et efficace; et mettre en œuvre les engagements internationaux, y compris ceux qui doivent être pris dans le cadre des négociations actuellement menées par l'UE et l'ASEAN en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange;
 2. Harmonisation des normes et conformité SPS – faciliter l'adoption et le respect des normes et règlements internationaux concernant certaines exportations de marchandises et de services;
 3. Facilitation des échanges – augmenter la compétitivité, la transparence et l'efficacité des échanges de produits dans le cadre des systèmes régionaux et internationaux de facilitation des échanges;
 4. Mécanisme de réaction rapide – apporter une réponse rapide et efficace aux problèmes et questions imprévus dans les domaines liés au commerce en fournissant une assistance technique à court terme.
- La période de mise en œuvre opérationnelle du projet est de quatre ans, du 23 août 2008 au 22 août 2012, et son coût est estimé à 7 475 000 euros, dont 6 500 000 euros sont apportés par l'Union européenne et 975 000 euros par les Philippines.

1. Les Philippines feront rapport sur la sous-composante SPS du projet relevant du volet sur l'harmonisation des normes et la conformité SPS. Le projet est actuellement dans sa dernière année de mise en œuvre et sera achevé en août 2012.
2. La sous-composante SPS est directement mise en œuvre par le Ministère de l'agriculture (DA) des Philippines, conjointement avec ses organes pertinents, sous la direction et avec l'aide d'experts SPS de l'UE.
3. La sous-composante SPS comporte sept (7) activités principales:
 - a) examen de tous les règlements SPS et recommandation de stratégies pour les harmoniser, les simplifier et les consolider;
 - b) mise en œuvre d'un système SPS de gestion et de contrôle pour les produits de la pêche;
 - c) développement et mise en œuvre d'un système ISO 17020 pour l'inspection des produits halieutiques;
 - d) harmonisation et renforcement du service d'inspection et d'application des règles dans le cadre de l'approche "de la ferme à la table", pour ce qui est de la volaille et des produits à base de volaille;
 - e) renforcement des capacités d'identifier et de choisir les systèmes de traçabilité appropriés pour les produits de la pêche, les produits à base de volaille, les mangues et les bananes;
 - f) mise en place et formation d'une entité centrale ISO 17025 de formation et d'assistance technique au bénéfice des laboratoires du Ministère de l'agriculture;
 - g) formulation et mise en œuvre d'un programme de soutien aux micro, petites et moyennes entreprises afin qu'elles puissent satisfaire aux prescriptions SPS et autres exigences des marchés internationaux.
4. De l'avis du Ministère de l'agriculture, à la fin de ce projet de quatre ans, les organismes participants auront renforcé leurs capacités concernant les systèmes SPS de gestion et de contrôle qui sont alignés sur les normes et prescriptions internationales.
5. De manière générale, le projet ATLC 2 devrait faciliter le maintien et l'augmentation des parts de marché des exportations actuelles et permettre l'ouverture de nouvelles possibilités commerciales pour nos autres produits exportables issus de l'agriculture et de la pêche, et ainsi contribuer à la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté poursuivis par ce projet. Le projet accorde une attention particulière à nos micro, petites et moyennes entreprises du secteur de l'agriculture et de la pêche, le but étant de les aider à satisfaire aux prescriptions SPS et autres sur le marché international.
6. Quelques résultats clés du projet et nouveaux points appelant une action
 - Projet de loi, présenté au Congrès, visant à renforcer le système philippin de réglementation de la sécurité sanitaire des produits alimentaires en mettant en place un système coordonné de sécurité sanitaire des produits alimentaires, bénéfique à la consommation locale et au commerce international, afin de protéger la santé des consommateurs et de faciliter l'accès aux marchés pour les produits alimentaires (état

actuel: le texte est soutenu par les parties prenantes et fait l'objet de nouvelles améliorations);

- Succès de la mission d'audit effectuée par l'Office alimentaire et vétérinaire de l'UE à l'Office de la pêche et des ressources aquatiques (BFAR), grâce à la meilleure coordination des tâches en interne et à leur rationalisation, à la clarté des lignes directrices pour l'interprétation des procédures d'inspection/pratiques d'échantillonnage aux fins des contrôles officiels, etc.;
- Initiation aux concepts et options de traçabilité – applicables aux produits de la pêche, volailles, bananes et mangues – qui serviront de base aux futurs travaux dans ce domaine. Ces travaux sont étroitement liés et contribuent aux efforts actuellement déployés pour élaborer le Système philippin d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (Phil-RASFF), réseau en ligne devant permettre la notification des risques directs ou indirects pour la santé des personnes, ainsi que des risques pour la préservation des végétaux et pour la vie et la santé des animaux, qui découlent de produits alimentaires et d'aliments pour animaux;
- Indexation des dispositions SPS afin de faciliter leur compilation et leur classement systématique, cohérent et logique, et de disposer d'un outil pour l'examen et la formulation des politiques qui permette de réduire la confusion, les chevauchements et les incohérences. Le résultat de ce travail sera également utile aux parties prenantes du secteur privé puisque les mesures/règlements SPS seront accessibles sous forme électronique, ce qui améliorera l'accès à l'information et la transparence des mesures et règlements SPS que la branche de production doit connaître et respecter, et de ce fait, facilitera les échanges;
- Aide à l'obtention des normes ISO 17020 (politique et procédures d'inspection) et ISO 17025 (services d'essais et d'étalonnage des laboratoires du Ministère de l'agriculture);
- Élaboration d'un système de sécurité sanitaire et de qualité des produits alimentaires (pour les produits de la noix de coco à valeur élevée) et d'un système HACCP pour les exploitants du secteur de l'alimentation animale.

7. Le Ministère de l'agriculture philippin envisage avec intérêt le projet ATLC 3 et la poursuite des efforts visant à renforcer les systèmes SPS de gestion et de contrôle.
